

Journal Municipal

N°2 - Janvier 2021 (Semestriel)

Mairie de Castets et Castillon

28 Grand Rue
33210 Castets et Castillon
☎ 05 56 62 83 09
📠 05 56 62 76 06

contact@castetsendorthe.fr
www.castetsendorthe.fr

📘 Commune de Castets et Castillon

Du lundi au vendredi
9h à 12h et 13h30 à 17h30

Mairie annexe quartier Castillon :
Sur RDV : 05 56 61 18 94



Agence Postale :

Fernande Pagotto

Du lundi au vendredi
9h15 –12h00
13h30—17h00



SECRETARIAT DE MAIRIE

Sylvie Lescarret
Fernande Pagotto
Florence Baron

SERVICES TECHNIQUES

Benoît Lafosse
François Paille
Thierry Goudenèche
Nathalie Pérez

SERVICES SCOLAIRES

Sandrine Laborie
Hélène Mothes
Isabelle Tausin
Julie Courbin
Ophélie Ferte

Agence Postale/Mairie/École

Anaïs Juge

PERMANENCES DU MAIRE

Le JEUDI, sur rendez-vous



Le mot du maire

.....

C'est le genre de nouvelle qui ne surprendra plus personne mais c'est un choix de raison face aux incertitudes liées à la crise sanitaire qui nous contraint à annuler la cérémonie des vœux et les repas des aînés pour l'année 2021.

Sachez cependant que l'équipe municipale reste disponible et à votre écoute durant cette période si particulière.

Malgré le retard subi dans les diverses procédures et dans l'impossibilité d'organiser les réunions publiques prévues, nos projets avancent : la nouvelle numérotation des voies (outil indispensable pour que tous les Castériots soient identifiables par les services et les secours), la CAB (Convention d'Aménagement de Bourg), la réhabilitation de l'ancienne épicerie en bibliothèque et logement, la construction de nouveaux locaux commerciaux, la résidence sénior, ...

Nous remercions l'ensemble des agents municipaux qui ont su s'adapter face aux contraintes liées à la crise du coronavirus et aux protocoles sanitaires successifs qui ont rythmé leur tâche, notamment en ce qui concerne le personnel d'encadrement scolaire et périscolaire.

Malgré ces contraintes, le service public a été assuré, tant au niveau de l'accueil à la Mairie que de la gestion des Services Techniques et des espaces verts.

En ce début d'année, j'ai une pensée bienveillante pour nos associations, fragilisées par le manque d'activité et, qui devront sûrement trouver dans les prochains mois de nouvelles formes de partage du lien social, de la culture, des loisirs, ... indispensables à notre société.

J'ai aussi une pensée particulière pour ceux qui ont été touchés directement par ce virus, pour tous les professionnels empêchés d'exercer leurs activités, très inquiets pour leur avenir et pour les personnes seules, pour qui ces conditions sont les plus dures à supporter.

Pour terminer, je vous souhaite une bonne lecture du journal municipal où vous trouverez des informations sur les dernières actions municipales, des renseignements pratiques, une nouvelle rubrique sur l'histoire du village, etc...

Didier LAULAN



Action municipale « en bref »

Renforcement du **Service Technique** de la commune par l'embauche de **Flavien LAFFARGUE**, 26 ans, au printemps 2021. Après un contrat avec l'armée, Flavien rentre « au pays » et habitera à Castets et Castillon.

Station d'épuration : Agrandissement et mise aux normes validés. Travaux en 2021.

Page 3

Assainissement : Pose de collecteurs des eaux usées et pluviales. Travaux début 2021.

Page 3

Travaux de voirie :

Réalisation de l'année : page 7

Décorations de Noël : Volonté d'embellir le village, avec une « touche novatrice » à moindre coût.

Page 6

Promotion par la commune et la CDC de la plateforme **FaireMesCourses.fr** qui donne accès à un service de « **click and collect** » aux professionnels.

Page 7

Communication « rapide » appréciée :

Facebook : 1800 « Personnes Touchées » en novembre et 230 abonnés.

Instagram : 78 abonnés

Convention d'Aménagement du Bourg (CAB) : Étude préliminaire franchie. Premières propositions concrètes début 2021.

Page 4

Numérotation des voies : Projet repris avec La Poste et enquête réalisée auprès des riverains.

Page 4

Bibliothèque : Achat de l'ancienne épicerie de la place de l'église, pour y transférer la bibliothèque intercommunale.

Page 7

Nouvelle Boucherie + Boulangerie :

Projet en cours d'étude

Page 7

École : Le premier trimestre s'achève de façon festive.

Page 6

Rappel au respect des règles élémentaires du « vivre ensemble » :

Masques + décharges sauvages

Page 7



Éric POUTAYS, conseiller municipal et Vice-Président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable de Castets (SIAEPA), détaille les travaux prévus en 2021 :

Tout d'abord, **la mise aux normes du réseau d'assainissement va être effectuée**. En effet, les réseaux des Eaux Usées (EU) et des Eaux Pluviales (EP) vont être séparés là où cela n'avait pas encore été réalisé. Cela concerne les rues suivantes :

- La Grand'Rue, de la Mairie à l'école,
- La route de Langon jusqu'à l'entrée du stade des Charmilles,
- Une partie de la rue Beaudichon,
- Une partie de l'avenue Louis Giresse.

Le chantier commencera début 2021, pour une durée d'environ 4 mois. Ces travaux permettront de diminuer le débit des Eaux Usées à traiter par la station d'épuration et aussi de supprimer les odeurs désagréables fréquemment constatées. Le budget est de 480 k€.

Le SIAEPA et le Bureau d'Étude SOCAMA communiqueront plus précisément sur le déroulement des travaux. Une visite technique sera assurée chez les abonnés concernés.

Réhabilitation de la station d'épuration :

Elle se situe sur la « route du bas » à 600 mètres du pont. Elle traite les eaux usées de Castets-en-Dorthe et de Bieujac. Elle a été mise en service en 1983. Du fait de l'accroissement de la population, elle est devenue sous-capacitaire. Par ailleurs la remise aux normes est nécessaire ainsi qu'une rénovation importante de l'ensemble de l'ouvrage. De plus, le site sera surélevé de façon à être protégé des crues. Ces travaux importants représentent un budget de 1560 k€ financés par le syndicat et des subventions. Ils se dérouleront durant le premier semestre 2021.



Convention d'Aménagement du Bourg : La CAB

Conformément au programme électoral, a été engagée l'étude visant à réaménager notre bourg, avec une vue d'ensemble, en prenant en compte toutes les contraintes. Le but est de rendre notre village plus agréable à vivre, l'embellir, le rendre plus harmonieux et enfin d'améliorer les flux de circulation piétons, cyclistes et automobiles.

Cette étude est menée avec le concours de l'État, du Département, de l'AMF (Architecte des Monuments de France) et bien sûr des habitants de la commune qui seront consultés.

La première étape a été présentée fin octobre. Il s'agit d'une étude préalable permettant de faire un diagnostic complet de notre commune. Une analyse historique et paysagère a été réalisée afin de mieux comprendre la structure actuelle du bourg. De plus, la synthèse de tous les projets envisagés, le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), a permis de regrouper toutes les réflexions déjà élaborées. Cette première phase d'étude est consultable à la Mairie.

La phase suivante sera concrète. Elle consiste à proposer les aménagements nécessaires, tout en respectant l'identité de notre commune. Un premier point d'avancement aura lieu début 2021.

Dénomination et Numérotation des voies :

Les mesures sanitaires imposées par la COVID19 perturbent fortement le déroulement de la procédure engagée pour la nouvelle numérotation des voies initiée avec les services de La Poste.

Nous vous avons informés et consultés à plusieurs reprises pour la dénomination de la nouvelle « rue » partant du pont de Castets et finissant au rond-point de Castillon.

Une majorité des réponses qui nous sont parvenues fait référence au canal mais, le mot « canal » ne peut pas être repris par les services de La Poste ni les noms qui font référence à certains quartiers existants actuellement (Mazerac, Castillon, Castets).

Aussi, afin de tenir compte des avis formulés, nous vous proposons de nommer cette « nouvelle voie » rue **Jean-Baptiste de Baudre** ou **de Baudre**. Jean Baptiste de Baudre, ingénieur général des ponts et chaussées, a été chargé de la construction du canal latéral à la Garonne (voir ci-contre une biographie publiée sur Wikipédia).

Pour information, il a été proposé de renommer la route du Branna en rue **Jean Douence**, qui fut Maire de Castets-en-Dorthe de 1965 à 1989.

Le contexte sanitaire qui perdure ne nous permet pas d'envisager prochainement une réunion publique comme initialement prévu et nous vous proposons de nous faire part de vos dernières suggestions afin de continuer à avancer sur ce dossier avant la fin de l'année 2021.

La finalisation de ce dossier permettra de mettre à jour la cartographie de l'IGN, et donc, les différentes applications GPS. De ce fait, le guidage par GPS sera enfin rendu fiable d'autant plus qu'il a été retenu une numérotation métrique. Cela améliorera notre quotidien par des guidages précis pour nos familles, amis, livreurs, et surtout pour les services d'urgence (pompiers, ambulances, gendarmerie..). Cette fiabilité sera un gain de temps qui pourra sauver des vies !

Article extrait de Wikipédia :

Jean-Baptiste de Baudre

Jean-Baptiste de Baudre (1773-1850) est un ingénieur qui aménagea des ports (Calais, Bordeaux), des canaux (canal latéral à la Garonne) et des fleuves (Adour et Garonne).

Biographie [modifier | modifier le code]

Il est né à Brezolles dans le Perche (département actuel de l'Eure-et-Loir), le 26 octobre 1773 dans une famille de petite noblesse.

Il monte à Paris pour y poursuivre ses études à l'École des Ponts et Chaussées ce qui lui vaut d'intégrer la première promotion de l'École Polytechnique créée en 1794. Il en sort avec le grade d'ingénieur des Ponts et Chaussées en 1797.

Il est d'abord nommé à Calais, où il surveille les travaux du port, puis à Bayonne où il dirige le chantier de correction de l'embouchure de l'Adour. C'est là qu'il se marie se fixant définitivement dans le Sud-Ouest. Nommé ingénieur en chef, il prend la direction des travaux du port de Bordeaux en 1814.

En 1825, il est nommé à Agen où il va d'abord réaliser des travaux de rectification de la Garonne, faisant disparaître les îles et régularisant le cours du fleuve qui va perdre une partie de son aspect naturel et sauvage. Mais celui-ci reste dangereux et n'est toujours pas navigable durant une partie de l'année.

Dès l'achèvement du canal du Languedoc (le canal du Midi), on avait commencé à réfléchir à la création d'un canal latéral à la Garonne. En 1828, l'État autorise la compagnie Magendie à en dresser les projets sous l'autorité de l'ingénieur en chef de Baudre qui est chargé de la rédaction des études.

Autorisée à construire l'ouvrage en 1832, la compagnie Magendie fait faillite avant d'avoir pu commencer les travaux. En 1838, l'État prend en main le projet et décide d'en confier la responsabilité à Jean-Baptiste de Baudre. Désormais, il se consacre exclusivement à cet immense chantier et en 1839, il a la satisfaction d'accueillir le duc d'Orléans, fils aîné de Louis-Philippe I^{er}, accompagné de son épouse, la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin, pour la pose de la première pierre du pont-canal d'Agen le 25 août 1839.

Il ne voit cependant pas l'achèvement de son œuvre dont la Monarchie de Juillet avait d'ailleurs interrompu les travaux en aval d'Agen. Ils ne sont repris qu'en 1846, mais avancent très lentement. Dans le cadre d'une mesure générale d'allègement et de renouvellement des personnels de l'administration, le gouvernement de la République le met en retraite en 1848 avec le grade d'inspecteur général honoraire. Profondément affecté par cette mesure qui l'éloigne encore plus de l'œuvre de sa vie, il s'éteint deux ans plus tard, le 15 novembre 1850.

Après sa mort [modifier | modifier le code]

C'est Napoléon III qui fait terminer les travaux, en 1852 la Baïse est atteinte et en 1856 c'est la jonction avec la Garonne. Le canal Latéral est enfin inauguré, la même année que le chemin de fer Bordeaux-Toulouse, la Compagnie des Chemins de fer du Midi ayant obtenu la concession des deux ouvrages.

Jean-Baptiste de Baudre



Biographie

Naissance	26 octobre 1773 Perche
Décès	15 novembre 1850 (à 77 ans) Agen
Nationalité	Français
Activités	Ingénieur, Ingénieur général des ponts et chaussées

Autres informations

Distinction	Commandeur de la Légion d'honneur (1846)
--------------------	--

Œuvres principales

Pont-canal d'Agen

modifier - modifier le code - modifier Wikidata

Opération pour les fêtes de fin d'année :

Face à la seconde vague de la COVID19, l'intention de notre équipe municipale est de protéger nos aînés.

Un petit colis a été distribué pour leur apporter un peu de douceur en cette période difficile (à partir de 70 ans). L'association des Familles Rurales a participé au financement de cette opération.

Prenez soin de vous !!!



Action quotidienne auprès des aînés :

Chaque jour, nos conseillers municipaux délégués : Martine Saint-Blancard, Michèle Séchan et Jean-Claude Mothes, rendent visite à nos aînés afin de s'assurer qu'ils vont bien et les aider à résoudre leurs éventuels problèmes. Bien sûr, cela concerne les personnes de la RPA (Résidence pour Personnes Agées), mais aussi toute autre personne habitant la commune. L'action des élus complète la mission de Nathalie Perez qui assure le gardiennage de la RPA.

Si des personnes isolées ont besoin d'aide, n'hésitez pas à appeler la Mairie qui interviendra rapidement.



Décoration de Noël :

Cette année, la volonté a été de rendre les décorations plus attractives, tout en limitant les coûts. Le matériel existant a été répertorié et nous avons constaté qu'il y avait des décorations utilisables, moyennant restauration. Qu'à cela ne tienne, sous l'impulsion de Martine Saint-Blancard, Michèle Séchan et Jean-Claude Mothes, deux ateliers de rénovation ont été programmés et ont permis d'obtenir un résultat conforme à l'objectif !

Les échos de l'école :

156 élèves inscrits cette année 2020/2021 à l'école.

En octobre, les délégués de parents d'élèves ont été élus (titulaires et suppléants). Ils siègent au Conseil d'Ecole.

Le repas de Noël a eu lieu le mardi 15 Décembre. Hélène et Sandrine, aidées de deux stagiaires, Dorine et Sanae, ont concocté un repas festif ! Les élèves se sont régalez.

Ce même jour, petite photo du personnel communal de l'école, Emmanuelle, Hélène, Isabelle, Julie, Nathalie, Ophélie, et Sandrine, devant le sapin de Noël de la cantine. Il manquait Anaïs et Laetitia.

Le vendredi 18 Décembre, ce furent les vacances : Du repos bien mérité pour tout le monde (élèves, personnel communal, équipe enseignante et éducative). Et un seul souhait : que 2021 apporte davantage de joie et de bonne humeur.



Bibliothèque :

L'ancienne épicerie d'Alain Moustié, située place de l'église, a été rachetée par la Mairie, pour une valeur de 100 k€. Une subvention de 18,8 k€ a été accordée par le Département pour financer cet achat.

Le RDC est destiné à accueillir la bibliothèque intercommunale actuellement basée face à la Mairie. Au premier étage, l'appartement d'habitation sera restauré et mis en location. Un concours d'architectes a été réalisé : choix prévu début 2021. Nous vous tiendrons informés de l'avancement du projet.

Travaux de voirie :

Le revêtement des rues suivantes a été refait au second semestre 2020 :

- Voie communale de Laroque-Savin
- Voie communale Peluchet (Mazerac)
- Voie communale Lieu-dit Salles (Mazerac)

Autres travaux :

- Curage de fossés sur les voies communales de Castillon
- Réfection des caniveaux et des grilles du parking du pôle commercial

Aidez nos petits commerçants : FaireMesCourses.fr !

Cette période de COVID et de confinement met en péril nos petits commerçants locaux. Ainsi, pour les aider à se « réinventer », la Communauté de Commune du Sud Gironde fait la promotion du site [FaireMesCourses.fr](https://www.fairemescourses.fr) qui permet aux professionnels d'offrir un service de « click and collect » ou de livraison. Ce site est 100% gratuit, éthique et solidaire.

Vous êtes client : il suffit de consulter le site. Grâce à un classement par localisation, vous trouverez immédiatement les commerçants les plus proches.

Vous êtes professionnel (commerçant, artisan, producteur, restaurateur) : inscrivez-vous et créez votre boutique en ligne ! Pour tout conseil ou aide, contactez Loan BENTEJAC de la CDC au 05 56 63 67 65 ou economie@cdcsudgironde.fr

ALSH (Accueil de Loisir Sans Hébergement) ou centre aéré :

Les travaux réalisés par la CDC ont été achevés en juin. Le local permet de recevoir les enfants de toute la CDC.

Reste à faire : plantation des arbres. L'essence des arbres est à définir. Il a été proposé à l'école de soumettre ce sujet pratique et concret aux élèves...

Masques jetés à terre :

Nous constatons un nombre important de masques jetés à terre sur la voie publique. Nous vous demandons de respecter notre environnement, et aussi les employés municipaux, en jetant vos masques dans les poubelles municipales ou vos poubelles personnelles.

Nouveau bâtiment commercial :

Sur le terrain situé à côté de la pharmacie, est en cours d'instruction le projet de création d'un nouveau bâtiment pour accueillir la boucherie, ainsi qu'une boulangerie. Grâce à une surface plus importante, la boucherie pourrait proposer des services supplémentaires. Un concours d'architectes est engagé : choix prévu début 2021.

Falaise à consolider :

Rue du Port, au niveau des N° 6 et 8, sont survenus quelques éboulements de pierres, dans les jardins de ces maisons.

Il est nécessaire d'intervenir et certainement de consolider.

La première phase des travaux aura lieu début 2021. Il s'agit de « dévégétaliser » la falaise, afin d'y avoir accès et de sonder la roche. En fonction du diagnostic, la nature des travaux de consolidation sera décidée.

Impact des mesures sanitaires :

Prévus le 24 janvier, **les vœux du maire** sont annulés.

Les repas des aînés prévus les 16 janvier à Castillon et le 6 février à Castets sont annulés

Save the date : Samedi 24 avril

Opération : Mon Canal Propre

L'association des communes du Canal des Deux Mers propose que chaque commune de Castets-et-Castillon à Sète (420 km) se mobilise pour réaliser un nettoyage citoyen des abords du Canal.

Tous les volontaires sont les bienvenus ! Un imprimé sera disponible à la Mairie afin d'organiser au mieux les lieux de RDV.

Décharges sauvages :

Nous déplorons l'incivilité de certains qui déposent leurs déchets sur la route du bas et près du ponton. Malgré les nettoyages faits par la Mairie, cela revient ! Nous vous demandons de nous aider en signalant à la Mairie tout véhicule suspect, si possible en relevant son immatriculation.

Aidez-nous à préserver notre environnement, et le charme de notre campagne !



Naissances

Alma BROCC-BLANCO

20 juillet 2020

Solan, Arnold, Cologero CURTO

7 août 2020

Wendy, Esperanza, Léonie DUPORT

6 septembre 2020

Albane TAUZIN

6 septembre 2020

Keyden DESPUJOLS

8 octobre 2020

Billie, Luna VERNAT

17 nov 2020

Mariages

Céline LAMOLIE

Vincent, Jean-Paul MAIRET

1er août 2020

Claudine, Mauricette BESSIN

David FELARD

1er août 2020

Emily PRUVOST

Sébastien, Jean, Michel BOUET

8 août 2020

Margaux MONTEIL

Romain, Angelo, Gilbert BOYER

14 août 2020

Décès

Adrienne ZURDO, née JOURDAN

13 janvier 2020

Pierre TAUZIN

21 juillet 2020

Patrick TASSONI

31 juillet 2020

Pierre CHIAPPA

14 octobre 2020

Nadine LAPORTE, née LACAZE

14 octobre 2020

Jean-François AFCHAIN

23 octobre 2020

Bruno GALISSAIRE

14 décembre 2020

Voici une nouvelle rubrique. Elle a pour objet de partager les curiosités, le patrimoine, les anecdotes, etc ... de notre commune. Ces articles s'appuieront sur les témoignages et interviews des habitants de la commune. Vous l'avez compris, nous recherchons des volontaires qui nous aideront à « alimenter » cette page. N'hésitez pas à nous contacter... et de notre côté, nous nous permettrons de vous solliciter.

Alain JUZEAU - 06 95 63 20 80



Le Canal de Garonne :

C'est en 1839, après de nombreuses tergiversations, que débutera le prolongement du canal du midi de Toulouse à Castets-en-Dorthe, soit 193 km. 53 écluses seront nécessaires pour palier un dénivelé de près de 140 mètres. Ce projet a été confié à l'ingénieur Jean-Baptiste de Baudre et 17 ans plus tard, en 1856, le canal est ouvert à la navigation et sa vocation est d'ordre économique.

De Castets à Toulouse : 193 km, 53 écluses, 7 ponts-canal, 140 m de dénivelé

À Agen, le pont-canal qui franchit la Garonne mesure 589 mètres. La ville de Moissac possède un pont tournant qui permet le passage des voitures et à Buzet un pont-canal de 79 m franchit la Baïse. Meilhan-sur-Garonne est célèbre pour son Tertre. Enfin, tout près de chez nous, à Fontet, une petite centrale électrique a été remise en route par les Allemands durant la dernière guerre. Castets-en-Dorthe, où le canal retrouve la Garonne, compte trois écluses dont une double et pour mettre le canal à l'abri des inondations, il a été construit au-dessus du niveau du fleuve... Autres images d'un autre temps : la construction du pont de type Eiffel qui réunit les deux rives depuis 1905 ! La vocation du canal était d'ordre économique mais en 1856, point de bateau à moteur : la traction animale était nécessaire pour tirer les basques, Coutrillons et sapines (3 km/h) sur les chemins de halage.

300 bateaux se croisaient

Puis vint l'ère des bateaux à vapeur qui dura peu de temps avant l'apparition des moteurs qui équipent à présent les péniches.

« Je suis né sur un bateau sur le canal du midi et je représente la 5ème génération de mariniers, raconte le « Castériot » Daniel Lauba. J'ai d'abord navigué avec mes parents puis j'ai fait construire mon premier bateau à Denain. Pour mon premier voyage, j'ai chargé du charbon à Thionville via Chalon, et à Sète j'ai rempli la soute de pyrite. » Sa femme a travaillé avec lui à bord pendant 25 ans.

À cette époque, 300 bateaux se croisaient sur le canal et dans les soutes on retrouve des céréales, du vin et plus tard des matériaux de construction, du gravier, des engrais, etc. En 1970, le canal se modernise et les écluses passent au gabarit national « Freycinet » : 38,5m. De ce fait, Daniel Lauba fit rallonger son bateau « Le Gascon » de 30 m à 38,5 m à l'atelier naval de Bordeaux. Mais un peu plus tard, concurrencé par la route, le trafic faiblit et disparaît pratiquement en 1980.

Les chemins de halage ont été convertis en piste cyclable : « la voie verte ». À Castets-en-Dorthe, les travaux d'aménagement ont été réalisés en 2016 : aménagement du parking et revêtement de la piste cyclable. C'était le dernier tronçon qui restait à viabiliser.

Le port : 58 bateaux à l'année, 200 passages

Aujourd'hui, la vocation du Canal est uniquement touristique. Pour les locaux, c'est tout d'abord un lieu de promenade, de footing ou de randonnée très apprécié. Situé seulement à 50 km de Bordeaux, le Canal attire de nombreux Bordelais, et aussi des randonneurs (cyclistes français ou étrangers) au départ de Bordeaux et à destination de Toulouse, voire Sète (420 km). Le trafic fluvial s'est aussi continûment développé, en particulier depuis 2016 grâce aux équipements mis en place : station service, machine à laver. Habituellement, pas moins de 200 passages par an ont lieu au port de Castets, nous indique Pierre Seurre, capitaine du port. À cause de la pandémie, en 2020, seulement 70 passages ont été réalisés. (Un passage : accostage d'un bateau pour au moins une nuitée).

Le Canal de Garonne constitue une part importante de l'identité de notre village et participe à sa douceur d'y vivre ! Caractéristiques remarquables de notre commune : trois écluses et linéaire de canal le plus important du département (5 km). Faisons-le connaître, tout en le protégeant et en l'entretenant !

Dans le contexte de la pandémie, la vie associative est très ralentie. Seules deux associations sportives ont pu reprendre une partie de leurs activités. Leur témoignage :

Football :

La reprise est limitée à l'entraînement des mineurs (6 à 17 ans) depuis mercredi 2 décembre. Des règles strictes sont à respecter : groupes de 6 jeunes maximum et distance supérieure à 2 mètres. Bien-sûr, les matches ne sont pas autorisés.

Pour 2021, sous réserve du contexte sanitaire, les compétitions reprendraient le 20 janvier. Afin de s'y préparer, les entraînements seraient autorisés début janvier, pour tout le club !



Tennis :

En cette année 2020 un peu particulière, les 42 adhérents (un record!) n'ont pu recevoir les cours collectifs prévus en début de saison. Certains ont été annulés, d'autres ont été reportés. Depuis fin novembre, les compétitions et les cours collectifs ont pu reprendre dans des conditions normales (sous couvert d'une météo favorable) sur les deux courts extérieurs neufs et éclairés.

Quant à la seconde édition de notre tournoi annuel, elle a pu se dérouler fin septembre sur une durée de 3 semaines en association avec le club voisin «La Raquette des Coteaux» (recettes partagées) malgré des conditions météo dantesques.



L'association « **Aujourd'hui et Demain à Mazerac** » - ADAM fait son entrée dans cette édition (voir P12). Présentation :

Association de loi 1901, ADAM regroupe une dizaine de familles attachées à la préservation d'un patrimoine rural de nos hameaux.

Active depuis 20 ans, l'association anime périodiquement des chantiers de préservation du patrimoine de proximité, comme la réhabilitation d'une fontaine oubliée ou la restauration de quelques vieilles ferronneries de pierres tombales en déshérence.

Elle participe aussi à l'embellissement de notre cadre de vie en plantant des haies de rosiers ou des cyprès au cimetière. Elle soutient également l'action de la commune comme pour la restauration de la porte principale de l'église de Mazerac en 2019.

Elle interroge régulièrement nos élus sur l'avenir de nos hameaux, pour préserver un cadre de vie rural toujours fragile.

Elle favorise enfin la rencontre entre des familles adhérentes, pour maintenir un lien social que nos modes de vie actuels rendent plus distant.



Informations pratiques

Fibre Optique :

Les travaux de câblage de la commune se poursuivent. L'éligibilité au raccordement se fait progressivement. Pour vérifier votre éligibilité, consultez www.girondehautmega.fr/carte-deligibilite. Si vous n'êtes pas éligible, vous pouvez créer une alerte qui vous préviendra quand vous le deviendrez.

Pour votre raccordement, consultez le site Gironde-Numérique www.girondenumerique.fr

Containers de tri sélectif du cimetière :

Pour limiter les nuisances sonores du voisinage, il est demandé d'apporter les déchets **uniquement dans le créneau 8h-21h**.

Nous constatons une dérive dans l'utilisation de cet espace. De nombreux objets n'entrant pas dans le cadre de ce tri sélectif sont, malgré tout, déposés. Nous vous remercions de respecter strictement les règles du SITCOM. Tout objet n'entrant pas dans ce cadre doit être apporté à la déchèterie de LANGON.

Quand les bacs sont pleins, merci de ne plus rien déposer et de revenir ultérieurement.

Animaux :

Régulièrement des appels arrivent en mairie pour se plaindre du vagabondage de chiens ou de chats sur la commune, leurs propriétaires les laissant errer.

Il est rappelé que la divagation des chiens et des chats est interdite sous peine de mise en fourrière de l'animal et d'une amende à l'encontre de son propriétaire.

Les animaux présents sur la voie publique doivent être tenus en laisse et sont sous l'entière responsabilité de leur propriétaire car outre les nuisances dues aux déjections, tout animal divaguant peut compromettre la sécurité en provoquant un accident matériel ou corporel.

De même, les aboiements répétés d'un chien, de jour comme de nuit, occasionnent des gênes pour le voisinage et constituent un trouble à l'ordre public.

Ordures ménagères :

Collectes :

- Castets : Lundi et jeudi matin
- Castillon : Jeudi matin

Pour le bien vivre de tous, merci de sortir vos poubelles la veille au soir de la collecte, et de les rentrer en matinée après la collecte.

Par ailleurs, les ordures doivent être mises **impérativement dans des poubelles**. La SITCOM ne doit ramasser que les poubelles et en aucun cas les sacs plastiques. Ces sacs sont souvent déchirés par les animaux. Si tel est le cas, chacun doit nettoyer les déchets tombés sur le trottoir.

SICTOM SUD GIRONDE : 05.56.62.36.03

La liste des « Commerces » évolue (voir page 12).

Dorénavant, ne seront répertoriés que les commerces « essentiels » : commerces de bouches, réparation de véhicules, coiffeurs.

Cependant, nous souhaitons identifier tous les commerces et artisans afin de favoriser les entreprises locales. Ainsi, chacune est invitée à se déclarer auprès de la Mairie.

PROXI-DÉCHET :

Mardi 26 janvier de 9h à 16h, le SITCOM mettra à disposition deux conteneurs pour les **encombrants** et pour la **ferraille** au stade des Hauts de Castets. **La carte d'accès en déchèterie devra obligatoirement être présentée.**

Circulation automobile :

Pour la sécurité de tous, et en particulier celle de nos enfants, il est demandé aux conducteurs de respecter les limitations de vitesse et d'adapter leur vitesse à l'environnement.

Des contrôles seront faits par la gendarmerie.

Le stationnement doit se faire uniquement sur les emplacements dédiés à cet effet, en aucun cas sur les trottoirs et passages piétons.

Entretien des trottoirs :

Chaque citoyens doit entretenir le trottoir le long de sa propriété. Désherbage, tonte, ramassage des détritiques : chacun doit y contribuer afin que notre village soit agréable à vivre et accueillant.

Merci pour votre compréhension.

Le Fourgon Numérique :

Objet : aide aux démarches administratives

Le Fourgon Numérique de l'APEFEM offre une permanence tous les mercredis des semaines impaires, de 14h à 16h30 sur le parking de la Mairie. Prise de RDV nécessaire. Tel : 07 72 29 39 22.

Horaire travaux de bricolage et de jardinage :

Du lundi au vendredi :

de 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h 30 - 19 h 30

Les samedis :

de 9 h - 12 h / 15 h - 19 h

Les dimanches et jours fériés : 10 h - 12 h.

Il est aussi possible d'informer la personne responsable, de manière aimable et respectueuse, des gênes qu'elle peut occasionner

Recensement Militaire :

Dès leur 16ème anniversaire, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. **Se munir du livret de famille.**

Feux :

Les feux de jardin sont strictement interdits sur tout le territoire de la commune.

Boîte à idées :

Pour toute suggestion, proposition d'amélioration, écrivez à communication.castets@free.fr ou déposez un mot dans la « Boîte à Idées » à la Mairie

Page Facebook :

La page « Commune de Castets et Castillon » diffuse l'information pratique. Elle est tenue par Frédéric Olaya qui se fera un plaisir de relayer les nouvelles d'intérêt général. N'hésitez pas à le contacter !

LES SERVICES

ALSH (CDC du Sud Gironde)
Julien Cabannes 05.56.76.82.24 / 06.83.12.83.59

École Publique : 05 56 62 86 04

Directeur : Didier Claverie
Garderie : 07 87 94 71 52

Services Eau Potable

* SIAEPA de Castets en Dorthe
05.56.61.58.40
* Castillon de Castets

SIAEPA Bassanne-Dropt- Garonne / Véolia
Loupjac de la Réole 05.56.71.83.94

Services Assainissement individuel et collectif

SIAEPA de Castets en Dorthe
05.56.61.58.40

SISS – Transports scolaires – Langon

05.56.62.36.03

Syndicat irrigation – secteur Auros

Bornes incendie- bornes de jardin
05.56.65.46.81

LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents)

Allées Garros – LANGON -
05.56.63.67.67

CLIC SUD GIRONDE

Centre Local d'information et de coordination
gérontologique
05.56.61.53.10

Maison de la petite enfance

« Pré en bulles » Mme Sara GIORDANI
ma.castets@cdcsudgironde.fr
05.56.62.71.32 / 05. 56.62.78.75

Médecins :

Dr SART 05.56.62.83.83
Drs. CASTAGNIÉ – BERTRAND – BIROT
05.56.62.82.15

Infirmières :

Mmes Karine BLEGEAN et Céline COLLIER
06.20.42.13.38 / 06.45.47.52.79

KINESITHERAPEUTES

Richard COUALLIER /Stéphane VAILLANT :
05.56.62.73.12

PEDICURE – PODOLOGUE

Mme Maud BELLARD 06.13.55.60.24

PHARMACIE – MATERIEL MEDICAL

Anne ANDRAUD - Pauline BARRAU
05.56.62.83.21

Port de CASTETS

Capitainerie : Pierre SEURRE 06.77.89.66.34

LES COMMERCES

Vival by CASINO

Alimentation/tabac/loto,
05.56.62.83.29

Le relais de Castillon

Épicerie /pain/tabac/journaux
05.56.25.16.67

Boucherie de Castets

Boucherie/charcuterie/plats cuisinés
09.67.75.37.40

Casse-tête coiffure (Salon coiffure mixte)

Véronique MARTINS 06.70.11.96.40

Florence ANNEREAU –

Coiffure à domicile – 05.56.62.77.56

Institut capillaire

Danielle CAMON 06.74.71.19.27

Garage LOPEZ –

Mécanique générale 05.56.62.81.69

Garage VIGOLO

Mécanique/carburant-travaux agricoles
05.56.61.07.71

Garage GAUTIER

Mécanique générale 07 70 72 11 21

Les Cycles du Canal

Location, réparation, vente de cycles
05 56 27 05 81 / 06 95 63 20 80

Restaurant « L'Écluse 52 » 05 56 62 11 03

Restaurant sur péniche

Aux délices du canal 06 26 60 76 41

La brasserie de Mathieu ROULLAND

06.10.23.81.86
roullandmathieu@gmail.com

La Ferme du Bosquet : Légumes et Poulets BIO

Lucile MULLER & Arafat SHARIPUDIN
lafermedubosquet33@gmail.com

Mon Plaisir Frais : Fruits et Légumes

Élodie Galataud 06 81 58 64 12

La Ferme des Deux Rivières :

Laurent et Marie BRUNEL 07 81 22 92 22

Apiculteurs :

Nicolas Armand FAUCHÉ 06 74 72 63 68
Laurent CASTAING 06 82 33 35 43

Château du Carpia : Charcuterie et Vin

Paul PLANTY 06 42 30 80 62
audeplanty@lecarpia.com

Le clos Philippot : Viticulteur

Hervé Philippot 05 56 61 66 41

LES ASSOCIATIONS

Castets Team Trail

Olivier GALATAUD 06.81.58.64.12

Les Associations Réunies

Michel CASTAING 05.56.62.86.75

Association des Joyeux Pirates

Olivier de Cartin 06 51 67 10 91

C.A.C Football

Jacky COUTHURES 06.81.25.01.46

Amicale Anciens Sapeurs-Pompiers

Fernand MARCHAL 05.56.61.18.15

Judo Club de Bieujac

Emilie MILLOT-DUCOS 06.99.06.77.78

COUNTRY C2C

Francoise FOLLET 09.54.51.78.84

Le Bibe Castériot

Ernest BERTO 06.76.75.52.51

Barie Castets Basket Club

Jocelyne LATRILLE 06.48.26.11.96

Association des Parents d'Elèves -A.P.E - Émilie
LUCET 06 70 98 29 81

Centre Lafaurie-Monbadon et Epiphane

Jacques GARROS et Jean MASSE
05.56.71.05.47

France Cancer (Collecte de Bouchons)

Sabrina QUEYRENS 05.56.61.04.61

Atelier Créatif

Jacqueline Rognon 05.56.62.82.84

Festicanal

Jean-Michel LOUGARE 05.56.61.58.78

Comité des Fêtes – Castets

Thierry BERTO 06.03.35.60.72

Comité des Fêtes – Castillon

Jean-Claude MOTHES 06.29.14.87.88
Thierry GOUDENECHÉ 06.07.42.60.48

Club de l'Amitié

Président à venir

Atelier du Temps Libre

Laurette GALISSAIRE 05.56.62.81.86

Chasse – Castets

Fabrice BERNADET 06.74.76.63.82

Chasse – Castillon

Philippe BOUIN 06.85.83.87.81

Club Tennis

Stéphane VAILLANT 06.68.40.63.49

U.S.E.P École

Maylis DAVID 05.56.62.86.04

Mam Stram Gram

Maison Assistantes Maternelles
05.24.22.56.76

Aujourd'hui et Demain à Mazerac - ADAM

Jean-Loup MINEBOIS 06.01.18.63.20

Association des Familles Rurales

Jacky SAINT BLANCARD 05 56 62 82 14